

Burundi : Propositions d'amendement de la Constitution et du Code électoral

@rib News, 17/06/2009 Ces derniers jours, un débat houleux autour de la question électorale en rapport avec les modifications des textes fondamentaux régissant la vie politique - comme la Constitution, le Code électoral et la Loi sur les partis politiques - domine au sein de la classe politique burundaise. Plusieurs ateliers et colloques se tiennent actuellement au Burundi sur le sujet, le dernier en date, organisé du 1er juin au 2 juin dernier et financé par l'USAID en partenariat avec le ministre de l'Intérieur, était animé par un expert sénégalais sur la question, le Professeur d'Université venu de Dakar. Étaient présents tous les chefs des principaux partis politiques dont, entre autres, Jérôme Ngendakumana (Cndd-Fdd), Aloys Rubuka (Uprona), Frédéric Bamvuginyumvira et Pancrace Cimpaye (Frodebu), Epitace Bayaganakandi (Mrc), Léonard Nyangoma (Cnnd), etc. Les deux anciens présidents Pierre Buyoya et Sylvestre Ntibantunganya étaient aussi au rendez vous.

Selon les informations à notre disposition, le constat dans les débats était que les tenants du statu quo sont les trois partis réunis au sein de la coalition gouvernementale, en tête le Frodebu (aile Ngendakumana-Ndayizeye) suivi par l'Uprona et le Cnnd-Fdd, alors que presque tous les autres partis politiques ainsi que les experts politicologues de même que la société civile sont d'avis que certaines dispositions constitutionnelles doivent changer. Si le Frodebu tient à défendre bec et ongle "sa" Constitution, une émanation d'Arusha, les deux autres coalitions gouvernementales que sont l'Uprona et le Cnnd-Fdd semblent plus flexibles, reconnaissant que s'il y a des dispositions constitutionnelles qui pourraient entraver les prochaines élections, il y a lieu de les revoir. Au cours d'une conférence de presse tenue le 27 mars dernier, le président du parti Cnnd (opposition), le député Léonard Nyangoma, avait exposé les motifs majeurs qui justifient l'amendement de la Constitution et du Code électoral burundais (Cfr @rib News, 28/03/2009 - Nyangoma appelle à un amendement de la Constitution et du Code électoral). Le leader de l'opposition burundaise vient de rendre public, sous forme de tableaux synthétiques, les propositions de son parti pour les amendements de la Constitution et du Code électoral. On y retrouve les articles que le Cnnd appelle à être amendés ou ajoutés ainsi que les motivations des amendements ou ajouts. Lire Proposition d'amendement du Code électoral Lire Proposition d'amendement de la Constitution